



Champrond-en-Gâtine  
Eure-et-Loir



associations

commerces

NUMÉROS UTILES

PLAN DE VILLE

Le Bulletin Municipal des Champronnais



Le bulletin municipal  
des Champronnais

Venez découvrir le programme  
des festivités estivales ...



**Relevé des  
compteurs d'eau**

21 au 24  
juin

n° 30 - Juin 2010

L'équipe  
de la feuille  
de Chou

*Est heureuse de vous  
présenter une nouvelle  
édition . . .*

Responsable de  
publication :  
*Philippe Guillemet*

À la relecture des  
articles :

- *Marie France  
Beauchet,*
- *Céline Fiolet*
- *Céline Védie*
- *Claudine Tison*
- *Daniel Vidal*

À la mise en page :  
*Céline Védie*

À la reproduction et à la  
distribution :

- *Claudine Tison*
- *Jean Paul Tison*
- *Daniel Vidal*

## LE CHOU DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

**E**n ce mois de juin, les activités de nos associations se multiplient comme chaque année à l'approche de la fin de l'année scolaire. Au moment où j'écris ce mot, les élèves de notre école et celle de Montlondon sont en classe de mer dans la Manche. C'est une grande première et c'est la première fois que nos deux écoles partent ensemble en classe de découverte. Ce projet a pu se réaliser grâce à la volonté des enseignantes, des enfants de nos écoles, de l'Association des Parents d'Elèves qui ont organisé de nombreuses manifestations pour pouvoir financer ce voyage scolaire et sans compter les autres financeurs.

En effet d'autres financements ont été obtenus par notre Syndicat Scolaire, notre Conseiller Général et l'association départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole. Le lotissement du Bois des Souches voit maintenant la quasi-totalité de ses terrains construits et les travaux de finition vont commencer dans les semaines à venir.

En ce qui concerne notre communauté de communes, les travaux de la Maison Pluridisciplinaire de Santé viennent de commencer et ceux de la Maison de la Petite Enfance s'achèvent, elle sera ouverte le lundi 30 août.

Pour les enfants, l'accueil de loisirs organisé par l'association des Contrats Bleus commencera dès le début du mois de juillet, vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants.

N'oubliez pas également que nous tenons à votre disposition à la Mairie des tickets d'entrée gratuits pour les enfants à la piscine intercommunale de Fontaine Simon.

La réunion organisée avec les habitants des hameaux a rassemblé une vingtaine de personnes. Cette réunion a permis de mieux appréhender les questions qui se posent le plus fréquemment. Nous avons été assistés lors de cette réunion par Monsieur Minsat directeur du SATANC, service du Conseil Général qui a pour objet l'assainissement non collectif.

Vous trouverez dans nos pages intérieures, le programme des manifestations à venir et notamment les deux temps forts que sont le 14 juillet et le 15 août et comme chaque année, nous vous invitons à participer à ces deux événements.

Bonne lecture à tous

Le Maire, Eric Legros



# SOMMAIRE



## LA FEUILLE MUNICIPALE

<i>Le conseil et ses commissions</i>	p.1
<i>Les résumés des Conseils municipaux</i>	p. 2 à 4
<i>Le site internet communal</i>	p. 5

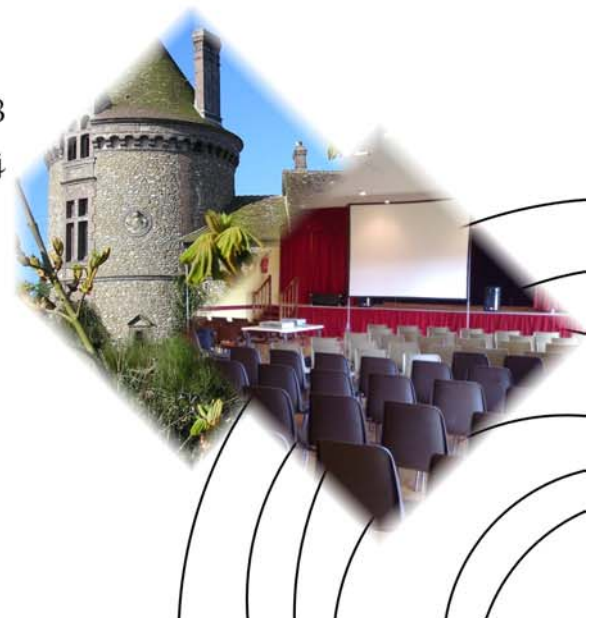


## LA FEUILLE INFOS

<i>Du côté des associations</i>	p. 6 à 9
<i>Du côté des artisans et commerçants</i>	p. 9
<i>Etat civil</i>	p. 9
<i>Petites annonces</i>	p. 9
<i>Un peu d'histoire sur Champrond</i>	p. 10

## LA FEUILLE PRATIQUE

<i>Les services communaux et intercommunaux</i>	p. 11 à 13
<i>Numéros infos et permanences utiles</i>	p. 13 à 14
<i>Les mots croisés de Guy Demange</i>	p. 15



# LA FEUILLE MUNICIPALE

## Le Conseil et ses commissions

<b>Les membres du conseil municipal</b>	<b>Le Maire : Éric Legros</b> <b>1<sup>er</sup> Adjoint :</b> Philippe Guillemet <b>2<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Denis Granger <b>3<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Jean Taquet	<b>Les conseillers :</b> Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal
---	---	--

### Les commissions communales

- **Bâtiments communaux :** Vice-président Jean Taquet  
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux :** Vice-président : Denis Granger, Luc Liard  
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement:** Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet,  
Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal  
Personnes hors conseil:  
Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres :** Président Eric Legros  
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet  
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme :** Vice-président Philippe Guillemet  
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet, Céline Védie
- **Eau et assainissement:** Vice-président Denis Granger  
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet  
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale:**  
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal  
Philippe Guillemet  
Personnes hors conseil:  
Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication :** Vice-Président Philippe Guillemet  
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,  
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :  
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison, Céline Fiolet
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes :** Daniel Vidal

### Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique, Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte, Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



### Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**  
Président : Eric LEGROS  
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**  
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET  
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique:**  
Délégué titulaire : Didier GUYON  
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):**  
Délégué titulaire: Eric LEGROS  
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche:**  
Délégué titulaire: Claude IMHOF  
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable:**  
Titulaire : Denis Granger  
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe:**  
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi:**  
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale:**  
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense:** Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche :**  
Délégués titulaires :  
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)  
Philippe Guillemet  
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF  
Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET

**Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2010**

**Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 1er avril 2010 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.**

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 18 février 2010, qui est approuvé à l'unanimité.

Il est demandé s'il serait possible de transférer à la CDC le dossier relatif à la restauration du tableau classé de l'église pour tenter d'obtenir des aides financières plus importantes. Une subvention peut être obtenue de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi qu'une autre en sollicitant notre députée.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2009, qui laisse apparaître en section de fonctionnement un excédent de 39 498.61 € et en section d'investissement un déficit de 98 995.19 €. A noter des restes à réaliser 2009 en dépenses pour 3222 € (éclairage public grande rue + acquisition d'une saleuse) et en recettes pour 81 867 € (solde des subventions pour l'extension du restaurant scolaire et prêt du service d'assainissement), ce qui porte le déficit à 20 350.19 €. Une partie de l'excédent de fonctionnement est donc affecté au budget primitif 2010 en recettes d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement (20 350.19 €), l'autre partie (19 148.42 €) est reportée au budget primitif 2010 en recettes de fonctionnement.

Sous la présidence de Claude Imhof, le compte administratif 2009 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

• **BUDGET PRIMITIF 2010**

Suite à la commission de finances du 23 mars 2010, Mr le Maire présente le budget primitif 2010 au conseil municipal qui s'équilibre à 320 231 € en dépenses et en recettes de fonctionnement. Il est prévu 34 146 € au compte 60628, prévision, qui s'apparente à une réserve pour équilibrer le budget et permettre un excédent plus important en 2010. La compensation à la CDC s'élève à 4745 € incluant la participation 2009, qui n'a pas été versée l'an passé. Considérant la reprise de travail de Jérôme Granger depuis le 29 mars, il n'est prévu que 5320 € au compte 6419 (remboursement des salaires par l'assurance).

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 164 663 €. En dépenses, il est prévu :

- l'aménagement piétonnier de la RD15 entre le lavoir et le carrefour de la D923 : 15 500 €
- l'enduit de la rue de la Lutonnerie : 3400 €
- le reprofilage et la préparation à l'enduit au droit du monument aux morts : 5300 €
- le reprofilage et mise en place d'enrobé sur une partie du chemin Ferré côté Frétigny : 4100 €
- la réhabilitation du chemin rural n°6 dit de l'Enfer : 600 €
- le logiciel Segilog : 1830 €
- l'achat de matériel : 1500 €
- le chauffage de l'église : 1000 €
- le remplacement des fenêtres de la salle associative : 2600 €
- la mise en place de radiateurs supplémentaires à la salle des fêtes : 3900 €
- la restauration du tableau classé de l'église ou l'acquisition d'une parcelle de terrain aux abords de la salle des fêtes pour le stationnement des véhicules : 5500 € la restauration du tableau aura probablement lieu l'an prochain étant donné les délais à respecter pour présenter les dossiers de demande de subvention
- la restauration du lavoir de Beaurepaire : 4500 €
- les cautions des logements à rembourser en fonction des départs des locataires des logements communaux : 650 €
- le remboursement du capital des emprunts : 12065 €
- le déficit 2009 : 98996 €
- les restes à réaliser 2009 : 3222 €

Les recettes sont essentiellement constituées de subventions, de la taxe locale d'équipement, du fonds de compensation de la TVA 2009, de l'affectation du résultat 2009, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements à recevoir, de l'amortissement des subventions Pass Foncier et des restes à réaliser 2009.

Le conseil municipal maintient les taux des contributions directes pour 2010 soit 7.84 % pour la taxe d'habitation, 13.95 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 37.44 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Par conséquent, le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 2010 présenté.

- **ANALYSE FINANCIERE**

Mr Le Gall présente au conseil municipal la situation financière de la commune :

- comparaison des charges et des produits de fonctionnement entre 2008 et 2009 soit - 4.5 % pour les charges et + 1 % pour les produits, ce qui montre une bonne maîtrise des charges et une légère progression des recettes.

En 2009, 100 € du budget de fonctionnement était affecté pour 31 € aux charges réelles, 24 € aux charges de personnel, 28 € aux subventions et participations, 2 € aux charges financières et 14 € à l'autofinancement pour permettre l'investissement.

- comparaison des charges et des produits de fonctionnement avec ceux des communes du département de la même strate démographique. Pour notre commune, les charges de personnel et les charges financières sont inférieures à celles du département tandis que les autres charges et les participations versées aux syndicats sont supérieures à celles du département. Le produit fiscal a progressé de 4.8 % ainsi que la capacité d'autofinancement qui reste toutefois inférieure à la moyenne départementale. La capacité d'autofinancement doit en priorité être utilisée pour le remboursement de la dette, il est constaté que la capacité d'autofinancement a progressé de 52.8 %, ce qui montre que la situation financière de la commune s'améliore.

En ce qui concerne la fiscalité, les bases sont légèrement supérieures aux moyennes en ce qui concerne le foncier bâti, elles le sont davantage en ce qui concerne la taxe d'habitation, ceci montre le dynamisme de la population dans la commune.

Les taux sont inférieurs aux moyennes départementales pour le foncier bâti et la taxe d'habitation mais supérieurs pour le foncier non bâti. La commune dispose donc d'une marge de manœuvre en matière d'augmentation des taux d'impositions. L'encours de la dette est supérieur à la moyenne départementale, c'est pourquoi la commune doit être vigilante et poursuivre son désendettement.

- **AGENDA 21 : SUIVI ET DIAGNOSTIC**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Région a marqué sa volonté d'inscrire son action dans une démarche de développement durable, c'est pourquoi elle s'est engagée à adopter une charte régionale et à réaliser un agenda 21. L'agenda 21 est un plan d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle, qui doit permettre d'engager des politiques de développement durable qui respectent les équilibres environnementaux, économiques et sociaux. La Région souhaite donc accompagner les collectivités qui le souhaitent dans l'engagement d'une telle démarche et portera la maîtrise d'ouvrage d'une nouvelle mission d'expertise préalable destinée à identifier les marges de progrès et les besoins méthodologiques de la commune par rapport au référentiel national agenda 21. Les collectivités seront sélectionnées sur la base d'un appel à candidatures. Mr Legros propose au conseil de déposer un dossier de candidature après avoir défini les motivations, les attentes d'une telle démarche et le mode d'organisation de la collectivité pour s'engager dans un agenda 21 et ce avant le 31 mai 2010.

Il est indiqué que cette démarche pourrait s'inscrire dans un cadre intercommunal plutôt qu'à l'échelle communale. Il est donc décidé de créer une commission développement durable pour mener une réflexion notamment sur l'habitat, les transports, la préservation des ressources naturelles, la vie au pays, une sensibilisation des jeunes... Claude Imhof, Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet, Jean Taquet et Céline Védie acceptent d'être membres de cette commission. Quelques réunions sont fixées les 13 avril, 4 mai et 18 mai à 20 h 30.

- **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA GUEZE ET RUE DE LA FONTAINE**

Mr le Maire fait part au conseil que les travaux d'assainissement rue de la Guèze et rue de la Fontaine ne seront pas subventionnés par le Conseil Général. Par conséquent, il propose de solliciter une participation financière majorée aux pétitionnaires égale à la participation initiale augmentée du montant de la subvention prévue.

Accord du conseil municipal

- **FIN DE LOCATION LOGEMENT 68 GRANDE RUE**

Considérant le départ de notre locataire du logement sis au rez de chaussée du 68 Grande Rue depuis le 28 février 2010, celui-ci ayant fait l'objet d'un état des lieux laissant apparaître quelques dégradations, le conseil municipal décide de retenir le dépôt de garantie.

- **MISE EN PLACE DE COMPTEURS D'EAU POTABLE EN LIMITE DE PROPRIETE**

Suite à la délibération du conseil municipal du 18 février 2010 relative à la mise en place d'un compteur unique en limite de propriété du Groupement Forestier de Champrond et Grand'maison et suite à l'avis juridique émis par l'association des maires, il y a lieu de désaffecter la canalisation publique et ensuite de la déclasser.

- **EXPERTISE DES SILOS A BOUES**

Mr Legros informe le conseil que le Tribunal Administratif ordonne de verser à Mr Trépaud, expert désigné pour les désordres affectant l'unité de traitement des boues, une allocation provisionnelle de 5000 €

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Pour améliorer l'accueil du public, le bar/tabac Le d'Aligre envisage d'installer une terrasse devant le bar au droit du 42 Grande Rue, le plan et le descriptif sont présentés au conseil. Le conseil municipal décide de solliciter l'avis du Conseil Général par rapport à la proximité de l'axe routier et demande la mise en place d'une rambarde.

Considérant que la commission administrative paritaire a émis un avis favorable pour la promotion de Sophie Prella au grade de rédacteur territorial

Mr le Maire propose à l'assemblée :

- la création d'un emploi de rédacteur territorial, permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine à compter du 1er mai 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte la création d'un emploi de rédacteur territorial à compter du 1er mai 2010
- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 64.

L'entreprise Villedieu interviendra vendredi 2 avril pour procéder au bouchage des trous sur le chemin du Ferré.

Mr Guillemet présente au conseil le compte-rendu de la dernière réunion du SIRTOM où il a été question :

- de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères d'environ 10 %
- de nombreux vols constatés dans les déchetteries
- de la communication au public d'informations sur les tris et recyclages des matières plastiques
- de la promotion du compostage individuel

Mr Legros fait part au conseil :

- qu'un tableau numérique a été installé récemment à l'école de Saint Victor de Buthon
- qu'une réunion avec Mme Pémartin du SIAP aura lieu le 15/04/2010 à 15 h sur la faisabilité de l'installation d'un commerce multiservice en partenariat avec la boulangerie
- qu'il faut améliorer le système de filtre à calcaire marin à la station de pompage
- que les compteurs par secteur soient mis en place prochainement
- que Nexity va respecter son engagement relatif au cadre paysager du lotissement
- que le repas de printemps aura lieu le dimanche 25 avril et qu'il sera réalisé par La Table du Perche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

# Le site internet communal



## COMMENT L'UTILISER ?

Les trucs et astuces pour bien naviguer sur le site [www.champrond-en-gatine.org](http://www.champrond-en-gatine.org)

Zoom sur : Le flash, l'article à la une, l'agenda, la newsLetter.

### Le flash info :

En haut, à droite de la page d'accueil, l'espace flash est réservé pour diffuser des messages brefs et parfois urgents. (Alertes météo émises par la préfecture par exemple,...)

Dans l'exemple ci-dessous, il est rappelé aux habitants que la collecte des ordures ménagères est faite le samedi lorsque la semaine contient un jour férié.

### Flash Info

#### Ordures Ménagères :

Le Jeudi 13 Mai étant Férié, La collecte aura lieu Samedi 15 Mai au matin.

### A la Une



#### Installez vous dans le Perche



Pays du Perche Ornaïs et d'Eure et Loir ont engagé en 2009 des actions pour favoriser l'installation d'actifs sur le territoire et en particulier l'accueil de porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises. Parmi ces actions et devant le succès de l'édition 2009, nous organisons une 2ème session d'accueil vendredi 25 juin prochain. Cette journée s'adresse à toutes les personnes ayant un projet de création d'activité, qu'elles soient déjà résidant ou non dans le Perche :- Porteurs de projet extérieurs au Perche souhaitant créer ou reprendre une activité en secteur rural (ex : région parisienne...)- Personnes déjà installées dans le Perche, soit récemment, soit en résidence secondaire, et qui ont un projet d'activité.- Personnes originaires du Perche mais qui s'en sont... [Lire la suite](#)

### A la une :

Situé au centre, en haut de la page d'accueil du site, l'article faisant la une de l'actualité de la commune est mis en évidence. Il suffit de « cliquer » sur **Lire la suite** pour consulter l'intégralité de l'article.

Quand un article disparaît de la une, il reste toujours accessible en navigant dans la section « Actualité ».

*Exemple d'un article à la début mai.*

### L'agenda :

Tous les événements se déroulant sur la commune sont clairement identifiés dans le calendrier.

Celui-ci est alimenté par le service communication de la commune, nous invitons tous les présidents, responsables d'associations à nous communiquer les dates et heures de leurs manifestations afin d'en faire la promotion suffisamment tôt.

### Agenda

- ▶ [Commémoration du 08 Mai](#)  
le 08/05/2010 de 09:30 à 10:00
- ▶ [Kermesse des écoles](#)  
le 12/06/2010 de 14:00 à 19:00
- ▶ [Méchoui](#)  
le 27/06/2010 de 12:00 à 18:00

[Tous les évènements](#)

### Newsletter

Vous souhaitez être informés en avant première de l'actualité de la commune. Inscrivez vous vite. Saisissez votre adresse mail ici.

Souscrire

### La NewsLetter :

Situé en bas à gauche de la page d'accueil, ce petit module permet de s'inscrire sur le site. La simple saisie de votre adresse mail nous permet de vous envoyer des informations directement. Les informations arrivent dans votre messagerie électronique.

A ce jour, nous comptons 45 abonnés. Ce moyen de communication a été très efficace pour donner des informations aux parents d'élèves lors des intempéries de cet hiver.

La commission communication vous invite à faire le geste simple :

Saisie de votre adresse mail, puis « Souscrire ».

*A la prochaine Feuille de chou, 4 autres modules seront explorés...*



## À Du côté des associations À

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.

## Un petit air de culture...

### LA PROCHAINE SAISON D'UN PETIT AIR DE CULTURE

#### Tous à vos agendas

Le C.A de l'Association s'est réuni le 12 Juin et a mis sur pied la saison 2010/2011 des activités d'Un Petit Air de Culture, et nous avons donc le plaisir d'en offrir aujourd'hui la primeur aux lecteurs de la Feuille de Chou.

Innovation : notre saison commencera par l'Assemblée Générale le Samedi 2 Octobre (comme d'habitude apéritif offert et dîner sur réservation pour poursuivre la soirée ensemble pour ceux qui le souhaitent.)

**Le 16 Octobre** aura lieu notre soirée ciné-club. Le projet serait de passer la « Mélodie du Bonheur », sous réserve d'en obtenir les droits.



**Fin Octobre** nous projetons d'organiser une soirée au Beaulieu Cabaret (au Pin La Garenne) pour tous ceux qui le souhaitent. Des renseignements complémentaires vous seront fournis ultérieurement sur la date et le coût exact de la soirée. Le déplacement pour éviter des frais excessifs se fera en covoiturage.

**26 Novembre**, soirée exceptionnelle en partenariat avec Le Concert Loupéen et à la Salle des Fêtes de La Loupe un spectacle donné par les Moines Bouddhistes du Monastère de Lamayaru (Ladakh). Ces moines sont en tournée européenne et en France ne se produiront qu'à Paris et à ...La Loupe. Il s'agit vraiment d'un spectacle rare, très extraordinaire et à ne pas rater. La réservation pour les places (au tarif de 12 €) sera ouverte dès le mois de Septembre.

**18 Décembre** : notre traditionnel concert de chants de Noël, auquel vous êtes tous invités à vous joindre, soit comme chanteurs soit comme auditeurs ! Suivi, bien sûr du verre de l'amitié.

Nous vous donnerons ultérieurement les dates retenues pour 2011.

# Comité des fêtes ¥



## Champrond en Gâtine

### 13 JUILLET À LA SALLE DES FÊTES

**19h00** – Pot de l'amitié et récompenses des maisons fleuries  
**20h00** – Buffet 12 € 5 € pour les moins de 10 ans (*boissons non comprises*)

SUR RESERVATION UNIQUEMENT ACCOMPAGNEE DE LEUR REGLEMENT  
AVANT LE 9 JUILLET (*coupons réponses ci-dessous*)



**22h30** – Retraite aux flambeaux (départ de la salle des fêtes)

**23h00** - Feu d'artifice

**23h30** – Bal animé par l'orchestre de Michel Pavie

### 14 JUILLET : PARKING DE L'ÉCOLE

**8h00 à 11h30** - Concours de pêche organisé par l'association de pêche.  
Lâcher de truites offert par la mairie.

**11h45** – Remise des prix

**12h00** – Barbecue (crudités, grillades, fromage, glaces, boissons,...)

**14h00** – Défilé de chars et de vélos fleuris (*sur inscription*)-(coupons réponses ci-dessous)

**16h00** – Olympiades et Jeux

### **MENU**

#### SALADE DIVERS

Salade piémontaise, Taboulé,  
Salade Niçoise et carottes râpées « maison »

#### CHARCUTERIE

Salami, Rosette, Terrine bretonne  
Rillettes du mans

#### VIANDE

V viande rouge, Roti de Porc, Poulet

#### Fromage

Brie et Bleu - Salade

#### Dessert

Tartes aux Pommes Maison  
Tartes aux Abricots Maison

\*Tous les condiments tel que, Cornichons,  
Moutarde, Sel, Poivre, Vinaigrette, Ketchup,  
Mayonnaise et Les chips **seront fournis.**

### **RÉSERVATION – BUFFET DU 13 JUILLET 2010**

Noms – Prénoms : .....

Adresse : .....

Numéros de téléphone : .....

NOMBRE DE REPAS	TOTAL	CHEQUE	ESPECE
Adultes : _____ x 12 €			
Enfants : _____ x 5 €			

**A déposer à la mairie avant le 9 juillet 2010**

### **INSCRIPTION AUX VÉLOS FLEURIS**

Noms – Prénoms : .....

Adresse : .....

Numéros de téléphone : .....

# Champrond en Gâtine

15 AOÛT À LA SALLE DES FÊTES

BROCANTE  
VIDE-GRENIERS  
ART ET ARTISANAT  
2 € le mètre linéaire

Pour tous renseignements :  
02.37.49.86.67 ou 02.37.49.85.33  
Arrêté préfectoral n°1747 du 6 août 1996



## ∩ Du côté des artisans et commerçants ∩

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

Le Salon Odile Tiff : sera fermé du samedi 3 Juillet 2010 au lundi 12 juillet 2010 inclus  
Et du Samedi 7 Août 2010 au Lundi 23 Août 2010 inclus.

-----  
Le Sébastopol : Congés D'été Du Dimanche 1<sup>er</sup> Aout au Jeudi 26 Aout inclus  
Réouverture Le 27 Aout au matin

-----  
Le D'Aligre : Fermé du Dimanche 27 Juin au Mercredi 30 Juin  
Et du Mercredi 4 Aout au Mercredi 11 Aout



## ∩ Etat civil ∩

### Mariage :

le 10 avril 2010, HENICHARD Nicolas et HAEGEMAN Céline

Décès : le 26 avril 2010, CLAISE André

## ∩ Les petites annonces ∩

Logement F1 au rez de chaussée, 32 m2, séjour, coin cuisine, salle d'eau et wc, 68 Grande rue.  
175 euros/ mois + 55 euros/ mois de charges. *Renseignements à la mairie ou au 02.37.49.80.20.*

## Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine

### L'ECOLE ... 6ème partie



En résumé, le montant total à payer par la commune pour l'acquisition de la maison d'école, les travaux prévus et les travaux supplémentaires, s'élève à 9851,96 F. La commune s'est imposée une contribution extraordinaire de 7119,85 F recouvrable en 7 ans. Reste donc à couvrir un déficit de 2732,11 F.

Pour parvenir au paiement intégral et définitif de sa maison d'école de garçons, le conseil et les plus imposés sont d'avis que la commune s'impose extraordinairement du 1<sup>er</sup> janvier 1852 jusqu'au 31 décembre 1856.

Par ce dernier vote, la commune ayant épuisé toutes ses ressources et pour parvenir au paiement à la fin de l'année 1856, le conseil et les plus imposés sollicitent sur les fonds de l'état une subvention de 649,49 F, somme égale au 6<sup>ème</sup> du montant des travaux supplémentaires.

Ainsi Champrond en Gâtine eut son école de garçons.

Le premier instituteur à occuper les lieux de 1851 à 1875 fut Léon Hardy.

Puis, ce poste fut convoité par Mr Lechalard.

Les locaux de la communauté de Saint Paul de Chartres face à la tour d'Aligre furent réservés pour l'école des filles tenue par les sœurs enseignantes subventionnées par la commune.

Aussi, en 1870, une proposition fut faite pour rendre communale l'école des filles et comme telle soumise au règlement des écoles publiques.

**Source : registre des délibérations du Conseil Municipal de 1850.**

# LA FEUILLE PRATIQUE

## • Les services communaux et intercommunaux •

≈ Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20  
Tel : 09-77-81-00-90  
Télécopie : 02-37-49-80-26  
E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:  
Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric  
Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe  
Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

### Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

### ≈ Les déchetteries ≈

#### → Horaires d'ouverture

#### ETE : du 1<sup>er</sup> Mars au 31 Octobre

##### **COURVILLE SUR EURE**

Lundi 14 h 00 à 19 h 00  
Mercredi 14 h 00 à 19 h 00  
Jeudi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

##### **CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS**

Lundi 14 h 00 à 19 h 00  
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi : 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

##### **SENONCHES**

Mardi 14 h 00 à 19 h 00  
Mercredi 9 h 00 à 12 h 30  
Vendredi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

##### **SAINT-ELIPH**

Mardi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Mercredi 14 h 00 à 19 h 00  
Vendredi 14 h 00 à 19 h 00  
Samedi 9 h 00 à 12 h 30 - 14 h 00 à 19 h 00  
Dimanche 9 h 00 à 12 h 00

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. **Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Bibliothèque municipale ≈

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les habitants, tous les samedis, de 10 à 12h.

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

**En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable**, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76 ou M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36.

**RELEVES DES COMPTEURS**

Commune de Champrond - en - Gâtine				Si vous êtes absent le jour de la relève, Vous pouvez nous communiquer votre index dans les 24H suivant la date indiquée. Mairie de Champrond-en-Gâtine 02 37 49 80 20.					
		Dates	Période			Dates	Période		
L'	Aiguillon	23-juin	journée	Le Bois	Gilet	24-juin	journée		
	Rue de l'Arcade	24-juin	journée		La	Graiserie	23-juin	journée	
B	du Bois des Souches	22-juin	journée	Rue de la	Guèze	22-juin	journée		
		23-juin	journée	Les	Huberts	23-juin	journée		
		23-juin	journée			Route d'	Illiers	22-juin	journée
C	Château d'Eau	24-juin	journée	Route de	La Loupe			22-juin	journée
		22-juin	journée			Bois	Landry	23-juin	journée
		22-juin	journée			Grand Bois	Landry	23-juin	journée
		23-juin	journée			Petit Bois	Landry	23-juin	journée
		22-juin	journée			Rue de Saint	Laurent	24-juin	journée
D	Départementale 923	23-juin	journée	Rue du	Lavoir	24-juin	journée		
		E	Eglise	22-juin	journée	La	Lucasserie	24-juin	journée
				24-juin	journée	Rue de la	Lutonnerie	22-juin	journée
Rue de l'Empire	22-juin	journée	M	Massonnerie	23-juin	journée			
Rue de l'Etang	24-juin	journée			Le	Moulin	23-juin	journée	
F	Fontaine	22-juin			journée	Rue du	Muid	24-juin	journée
		23-juin	journée	O	Orgeries	23-juin	journée		
		24-juin	journée			Z.A	Z.A D923	21-juin	journée
G	Gilet	24-juin	journée	P	Panama	22-juin	journée		
		23-juin	journée			Rue du	Perche	24-juin	journée
H	Huberts	23-juin	journée	Rue du	Plessis	22-juin	journée		
		I	Illiers	22-juin	journée	Ruelle du	Plessis	22-juin	journée
L	La Loupe			22-juin	journée	Ruelle du	Prieuré	22-juin	journée
		23-juin	journée	R	Rue (D923)	21-juin	journée		
23-juin	journée	Rue des	Rosiers			22-juin	journée		
23-juin	journée	S	Suarderie	23-juin	journée				
23-juin	journée			T	Tour	22-juin	journée		
R	Rosiers	22-juin	journée			Ruelle de la	Tourcheronde	23-juin	journée
		S	Suarderie	23-juin	journée	V	Valdon	23-juin	journée
T	Tour			22-juin	journée			Les	Vitriers
		V	Vitriers	23-juin	journée	Les Grandes	Ventes	23-juin	journée
Z	Z.A D923			21-juin	journée	Villemaigre	23-juin	journée	

**INFORMATIONS :**

Nous vous remercions à l'avance de nous faciliter l'accès au compteur (Fosse dégagée, Chien attaché, Portail ouvert, ...). Si votre compteur se situe sur la voie publique ou s'il est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. Notre agent est équipé d'un badge officiel (Service des eaux Champrond en Gâtine)

**SVP**  
**NE JETER PAS LES LINGETTES**  
**HYGIENIQUES ET MENAGERES**  
**DANS LES WC, NI DANS LES EVIERS !**

Cela endommage la station d'épuration et coûte cher aux champronnais.

≈ Divers ≈

## Halte aux vols !

Le fleurissement de la commune appartient à tous les regards et doit le rester !  
 Des fleurs et une vasque ont été volées. Merci de bien vouloir respecter notre environnement.  
 La commission Fleurissement.

## ● Numéros infos et permanences utiles ●

### ↳ Numéros utiles

<b>SECURITE :</b>		<b>HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA LOUPE :</b>	
S.A.M.U	15	02 37 29 33 11	
POMPIERS	18	<b>CHIRURGIENS – DENTISTES LA LOUPE :</b>	
GENDARMERIE	17	Cabinet du Docteur SACCENTI	02 37 81 05 12
<b>MEDECINS DE LA LOUPE :</b>		<b>KINESITHERAPEUTES LA LOUPE :</b>	
Docteur Daniel BIGARD	02 37 81 21 18	Cabinet BLANCHET – COUSIN	02 37 81 13 92
Docteur Michèle CASADEI-PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet LAUNAY (Ostéopathe)	06 67 92 22 53
Docteur Philippe PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet Gilles TOULEMONDE	02 37 81 30 11
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02 37 81 17 48	<b>OPTICIENS LA LOUPE :</b>	
Docteurs Monique et Roger SERRY	02 37 81 19 46	Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne	02 37 81 16 19
<b>INFIRMIERES DE LA LOUPE :</b>		Optique PIGEARD	02 37 81 07 12
Cabinet Mesdames : BRIEND – DUPIN	02 37 81 04 88	<b>VETERINAIRE :</b>	
Cabinet V. DOLLEANS	02 37 81 06 58	Dr. Joseph RWANYAGAHUTU	02 37 81 04 66
Cabinet C. GONSARD	02 37 81 09 04	<b>ENSEIGNEMENT :</b>	
<b>PHARMACIENS DE LA LOUPE :</b>		Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
Pharmacie CENTRALE	02 37 81 19 89	Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Pharmacie de l'ETRIER	02 37 81 13 19	Syndicat scolaire	02 37 49 82 78
<b>LABORATOIRE D'ANALYSES</b>		<b>SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA LOUPE</b>	
<b>MEDICALES LA LOUPE :</b>			02 37 81 24 00
10, Place Vauban	02 37 81 30 00	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	
<b>AMBULANCES LA LOUPE :</b>		<b>DES PORTES DU PERCHE</b>	
Ambulance Assistance Secours			02 37 81 29 59
SARL LE VERN	02 37 81 24 59	<b>SNCF</b>	
Ambulances Loupéennes	02 37 81 15 66	<b>SIAP</b>	
			36 35
			02 37 29 09 29


**permanences**

<b>Association / organisme</b>	<b>Responsable</b>	<b>Jour et Heure</b>	<b>Lieu</b>	<b>Téléphone</b>
<b>ADMR</b> (Aide à domicile en milieu rural)		Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59 Fax : 02 37 81 14 51
<b>ASSEDIC</b>		Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
<b>ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)</b>		Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30  02 37 25 62 29
<b>Conseiller Général</b>	Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 81 10 20
<b>F.N.A.T.H</b> (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)		4 <sup>e</sup> vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet septembre-novembre	Mairie 15h30 – 16h30 La Loupe	
<b>M.I.L.O.S 28</b> (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne	Mme Haudebourg	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 52 57 71
<b>RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe</b>	Mme Prioville	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
<b>RETRAITE</b> Sécurité Sociale  Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS		1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30  Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
<b>RSA</b>		S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
<b>SECURITE SOCIALE</b>		Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
<b>SYNDICAT D'INITIATIVE</b>		Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00



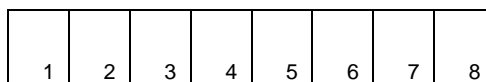
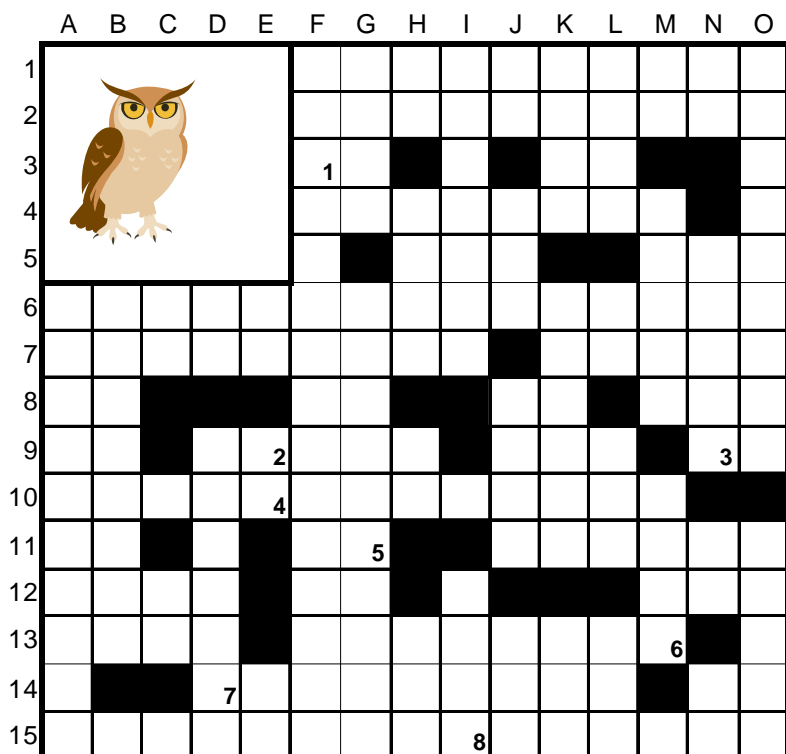
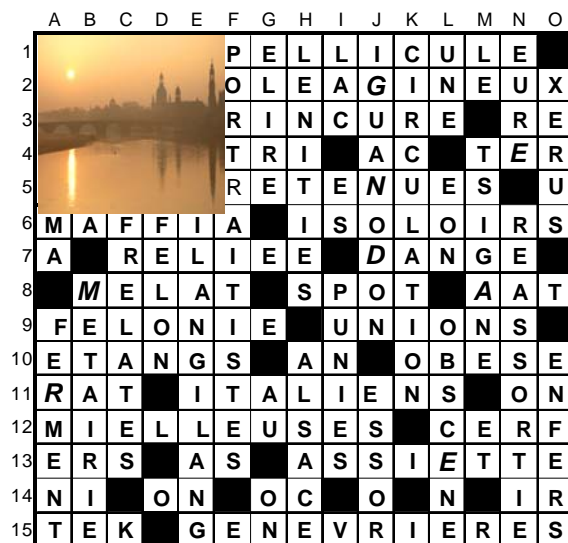
# LES MOTS CROISÉS DE GUY DEMANGE

## SOLUTION DE LA GRILLE N° 21

Le mot caché était « GENDARMER » (se)

## Grille N° 22

Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante : « Pour un ou plusieurs solistes »



### VERTICALEMENT

- On en appelle souvent à lui pour faciliter la compréhension mutuelle.
- Raconteras.
- Abréviation pour un titre – Aperçu -
- Fin d'infinif – Fleuve russe.
- Oust ! – Acquiescement méridional – Fin de participe.
- Reprises de ce qui a été dit
- Dans une formule provocante – Dépréciations.
- Symbole d'un métal précieux – Excepté – Pronom personnel – Capucin.
- Divagueras – Opposition.
- Pronom personnel – L'ennemi du bien – Hormone de l'hypophyse – Plante.
- .Personne – Trouble le bon grain – Homme ou femme ?
- Moins que peu – Note – Le début de la fortune – Sans motifs
- Champion – Libelle – Pas clair du tout.
- N . A l'intérieur de la cuisine – Un moyen d'être fort – Note – Dans la matinée.
- O . Peut servir de coiffure – Petit filet de peau autour des ongles

### HORIZONTALEMENT

- Imiterais l'amazone.
- Peut donner de l'étoffe à ceux qui en manquent.
- Acte de candidature – Note..
- Sans peine.
- Cousin de l'amazone - Ses impairs ne lui ont jamais porté préjudice.
- Recherchant la distinction.
- Qualifient certains styles -Souillé.
- Tête de train – Coutumes – Initiales pour un titre – De bonne heure.
- Symbole d'un métal – Signe de douceur – Aide aux familles – Arrivé.
- Mode de transmission, en quelque sorte.
- A l'aube du printemps – Règle – Roi des juifs.
- Sorte de navet – Abréviation – Atome.
- Le ministre de la guerre de nos ancêtres – Il a pris plus d'un pigeon dans ses pièges.
- Diablerie – D'un auxiliaire.
- Doctrine prisée par un grand Couturier.